



Règlement du tournoi 2^{ème} Grand Prix du Lac d'Annecy

ffgolf®

DATE(S)

Samedi 10 et Dimanche 11 juin 2017

Reconnaissance à 5 jours avant l'épreuve hors week-end (offerte)

TERRAIN

Golf du Lac d'Annecy, Parcours 18 trous
Épreuve non-fumeur (cigarettes électroniques incluses)

FORMULE DE JEU

Stroke-Play : 36 trous sur 2 jours (18 trous par jour).

OUVERTE À

Tous les licenciés s'étant acquittés de leur « **droit de jeu fédéral** »
plus les wild-cards attribuées par la Ligue, le Département et le Club.

CHAMPS DES JOUEURS ET INSCRIPTIONS

Le nombre maximum de joueur admis est fixé à 120, dont 27 Dames.
La sélection des joueurs se fera d'abord en fonction du classement à l'ordre du Mérite National
le plus récent, puis en fonction de l'index.
Les inscriptions sont faites individuellement à l'aide de la fiche ci-jointe accompagnées du règlement,
et au plus tard le **Jeu**di 25 mai 2017.

HEURES ET TIRAGE DES DEPARTS

1^{er} tour : premier départ 07h30*, dernier départ 14h50 (toutes les 11 min).
2^{ème} tour : premier départ 07h30*, dernier départ 14h50 (toutes les 11 min).
Les départs sont faits suivants les recommandations de la Ligue.

MARQUES DE DEPARTS

Dames : marques bleues (repère IV)
Messieurs : marques blanches (repère II)

DEPARTAGE(S)-QUALIFICATION

1^{er} tour : Classement brut provisoire.
2^{ème} tour : Edition d'un classement brut cumulé sur les deux tours.
Départage pour la 1^{ère} place : play-off en stroke-play trou par trou sur les trous et 9.
Départage pour les autres places : sur les 18, 9, 6, 3 et le dernier trou. Si l'égalité subsiste, les scores trou par trou en remontant (17^{ème}, 16^{ème}, 15^{ème}, 14^{ème}, ...) seront comparés. (cf VADEMECUM)

PRIX

Dans chaque catégorie :
3 trophées brut Messieurs & 3 trophées brut Dames

FORFAITS

Le joueur pourra annuler sa participation jusqu'au **Mardi 06 Juin 2017 à 12h00**; après cette date, les droits d'inscriptions ne seront plus remboursés.

REMISE DES PRIX

Dimanche 11 Juin 2017, 15 mn après le retour de la dernière partie.

COMITE DE L'EPREUVE

Responsable de la commission sportive : Mr Grégory DEGLISE-FAVRE
Administrateur du Golf : Mr Yannick PARA
Arbitre de la ligue : Mr Luc Dalla Pietra
Organisateur d'épreuve de Club : Mme Agnès TILLIER

Les informations ci-dessus sont extraites du Règlement du Cahier des Charges des « GRANDS PRIX » de la Fédération Française de Golf.

* en fonction des conditions météorologiques.